



AJOUT À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)

ADDENDA 002

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) modifie par la présente la demande de propositions (la DDP) pour le Projet de modernisation de la fonction publique péruvienne (n° 2020-P-000508-1). Le présent addenda fait donc partie intégrante de la DDP, et ses objectifs sont les suivants :

1. Fournir des réponses aux questions reçues lors de la réunion des soumissionnaires;
2. Fournir en temps opportun les réponses aux questions posées;
3. Prévoir l'apport de modifications à la DDP.

1. QUESTIONS POSÉES ET RÉPONSES FOURNIES LORS DE LA RÉUNION DES SOUMISSIONNAIRES

QUESTION N° 1	Concernant la portée du projet et le budget associé: Pour les valeurs référencées dans le profil du projet en termes de durée souhaitée et de valeur, à un moment donné le projet MODSERV était envisagé pour avoir un budget beaucoup plus important, peut-être 15 millions de dollars et une durée de 7 à 8 ans, et maintenant nous envisageons 5,5 millions de dollars. Est-ce une interprétation précise de ce projet de développement et si oui pouvez-vous confirmer que la portée actuelle est également une version réduite de l'original?
RÉPONSE N° 1	<p>Le projet a été initialement annoncé en novembre 2016 comme un projet de 7 ans et pour \$15 M. Au cours de ces dernières années, le projet a subi plusieurs changements, et il s'élève actuellement à \$4,5 M sur une durée de 4 ans, afin de répondre de manière réaliste à la réforme de la fonction publique péruvienne en cours et pour permettre le transfert de l'expérience canadienne, adaptée par MODSERV.</p> <p>Pour ce faire, l'approche a été ajustée pour s'aligner sur les priorités et l'orientation du Pérou et plus particulièrement celles de SERVIR: Il a été jugé plus stratégique pour le projet de former uniquement les formateurs ce qui a un impact direct sur le budget et la durée; et de laisser à SERVIR, la tâche de renforcer les capacités de son personnel et du personnel des ministères ciblés, régionaux et gouvernement locaux.</p>



	<p>Afin que le projet ait une coordination plus étroite avec SERVIR, il a été décidé que SERVIR attribuera un espace pour l'équipe de MODSERV dans ses bureaux. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'affecter des ressources dans le budget à la mise en place d'un bureau au Pérou. Enfin, l'assistance technique à fournir par le soumissionnaire retenu dans le cadre du projet MODSERV a été ajustée pour tenir compte de l'assistance technique complémentaire à fournir directement par les ministères canadiens. Cette assistance technique complémentaire sera coordonnée par le MAECD et le soumissionnaire retenu. Le but de cette assistance technique est de partager avec SERVIR Canada les meilleures pratiques et les leçons tirées du développement continu de sa propre fonction publique.</p>
QUESTION N° 2	<p>Concernant le budget, AMC pourrait-il préciser quel est le financement maximal disponible sous 5.2.1 <i>Financement disponible</i> où on réfère à 4,5 millions de dollars, mais il y a ensuite les 1 050 000 \$ CAN pour le personnel supplémentaire. Les 1,050,000 \$ CAN s'ajoutent-ils ou font-ils partie des 4,5 millions de dollars?</p>
RÉPONSE N° 2	<p>Les 1,050,000 \$ CAN sont les fonds alloués que l'agence d'exécution allouera aux consultants ad hoc. Ce montant est inclus dans le budget global (\$4,5 M) de la DDP.</p>

2. QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION N° 1	<p>En ce qui concerne «le personnel supplémentaire à identifier par le soumissionnaire», la DDP fait référence à deux types de personnel: «<i>personnel à identifier durant la mise en œuvre du projet</i>» (5.2.1), et «<i>personnel proposé par le soumissionnaire dans sa méthodologie</i>» (5.4.1 et tableau 2). La section 3.4 (p. 91/114) fait également référence à une gamme de conseillers ad hoc canadiens à court terme possibles qui doivent être approuvés par le MAECD dans chaque plan de travail annuel, ce qui implique que ce personnel sera identifié pendant la mise en œuvre plutôt que la méthodologie du soumissionnaire. Dans ce contexte, le MAECD peut-il confirmer qu'il s'attend à voir deux types de personnel supplémentaire? i) ceux identifiés dans les offres (tableau 2) nécessaires pour gérer avec succès le projet, et ii) les ressources ad hoc à court terme recrutées pour fournir l'assistance technique pendant la mise en œuvre.</p>
--------------------------	---



RÉPONSE N° 1	<p>En déterminant leurs méthodologies, les soumissionnaires peuvent voir le besoin de postes supplémentaires de personnel requis pour effectuer les travaux, et par conséquent, le MAECD a laissé la flexibilité au soumissionnaire de proposer ces personnes supplémentaires dans leurs propositions. Les soumissionnaires sont encouragés à inclure, dans leurs méthodologies, du «<i>personnel supplémentaire proposé par le soumissionnaire selon sa méthodologie</i>». Les frais liés à tout poste identifié par le soumissionnaire doivent être inclus dans le tableau pour tableau 2.</p> <p>Le «<i>personnel à identifier pendant la mise en œuvre du projet</i>» désigne les ressources qui doivent être recrutées, sur une base ad hoc, pour fournir une assistance technique pendant la mise en œuvre du projet. Ces postes sont distincts et s'ajoutent au «<i>personnel proposé par le soumissionnaire selon sa méthodologie</i>».</p>
QUESTION N° 2	<p>Si l'interprétation ci-dessus est correcte, le MAECD peut-il également confirmer que 1,050,000 \$ pour «<i>le personnel à identifier pendant la mise en œuvre du projet</i>» (une partie de la valeur totale du contrat de 4,500,000 \$) doit être traité comme un montant fixe à budgétiser intégralement par tous les soumissionnaires?</p>
RÉPONSE N° 2	<p>Cela est correct; les 1,050,000 \$ CAN pour «<i>le personnel à identifier pendant la mise en œuvre du projet</i>» doivent être traités comme un montant fixe à budgétiser intégralement par tous les soumissionnaires.</p>
QUESTION N° 3	<p>Si c'est exact et que les 1,050,000 \$ doivent être traités comme un montant fixe à budgétiser par tous les soumissionnaires, le MAECD pourrait-il préciser dans quel tableau les 1,050,000 \$ doivent être présentés?</p>
RÉPONSE N° 3	<p>Le tableau 1 a été révisé pour inclure le montant fixe pour «<i>le personnel à identifier pendant la mise en œuvre du projet</i>».</p> <p>Veillez consulter la section 3 du présent addenda pour prendre connaissance des modifications apportées à la DDP.</p>



3. MODIFICATIONS APPORTÉES À LA DDP :

3.1 À la *PARTIE 5 – ÉVALUATION FINANCIÈRE*, 5.6 *Tableaux financiers* :

SUPPRIMER :

Tableau 1 – Coût du personnel – Honoraires pour les postes désignés par le MAECD, dans son intégralité

REEMPLACER PAR :

Tableau 1 – Coût du personnel – Honoraires pour les postes désignés par le MAECD

Instructions à l'intention des soumissionnaires :

Le soumissionnaire doit soumettre des honoraires journaliers fermes tout compris **pour chaque année** prévue pour tous les postes désignés par le MAECD ci-dessous. Le soumissionnaire doit également fournir des honoraires journaliers fermes tout compris pour chaque année, ainsi qu'un niveau d'effort estimé pour chaque poste de personnel identifié par le soumissionnaire dans sa méthodologie. Lorsque le MAECD a indiqué un niveau de travail (NT) estimé ci-dessous, ce NT est une estimation qui a été fixée à des fins d'évaluation seulement.



Nom de la ressource	Poste	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Niveau de travail estimé par le MAECD (jours-personnes)	Total partiel, coûts estimatifs [(moyenne années 1 à 4) x niveau de travail total]
		Honoraires journaliers fermes tout-compris (\$)					
Basé au Canada							
	Directeur Projet					400	
	Spécialiste principal en gestion des ressources humaines					252	
	Spécialiste en gestion organisationnelle					252	
Professionnels locaux							
	Gestionnaire de projet					1008	
	Agent financier local principal					882	
	Spécialiste en gestion des ressources humaines locales					1008	
	Spécialiste principal des					882	



	questions transversales locales						
Personnel à déterminer durant la mise en œuvre du projet							\$1,050,000.00 CAD
TOTAL PARTIEL 1 (taxes exclues)							\$

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.